

## Versement paiement maison

Par **Alex883**, le **16/11/2020 à 15:29**

Bonjour

nous avons vendu notre résidence principale en France pour déménager au usa .l'acte final c'est signé le notaire nous avait envoyé par mail que nous recevions le virement le lendemain celui-ci ne la pas effectué vendredi soir il a fini par me répondre lundi je viens de l avoir ce lundi au téléphone il devait l'effectuer à la caisse des dépôts et retraits nous avons demandé une preuve qui ne nous a jamais envoyé le notaire a-t-il le droit de garder trois jours les sous à son cabinet a-t-il le droit de ne pas nous envoyer une preuve du dépôt à la caisse des dépôts et consignations. Quelles sont nos recours?

je vous remercie

Cordialement

Par **MARCK.IGP**, le **16/11/2020 à 18:15**

Bonjour

Vous parlez de 3 jours de vendredi à lundi ? Donc le week end !